

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DU CLIENT - TRANSPORT À DES FINS MÉDICALES INSTRUCTIONS

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- **Échéance** : Les demandes de remboursement doivent être reçues dans un délai d'**un an** suivant la date du service.
- **Politiques applicables** : Toutes les politiques du Programme des SSNA (y compris les taux admissibles) et les exigences pour la couverture au moment de la prestation des services seront appliquées.
- **Résidence**: Pour être admissible, le client doit être un résident du Canada.
- **Lieu du déplacement**: Le déplacement doit avoir eu lieu au Canada et le service doit avoir été obtenu au Canada.
- **Déplacement à l'extérieur du Canada**: Les déplacements vers des lieux situés à l'extérieur du Canada peuvent être admissibles uniquement si le traitement est payé sous réserve d'une autorisation préalable en vertu du régime d'assurance-maladie provincial ou territorial.

NON-ADMISSIBILITÉ

- Pour les demandes qui **NE SONT PAS** traitées par le Programme des SSNA, **ne pas utiliser ce formulaire**.
- Ces demandes doivent être envoyées à l'autorité responsable, en suivant ses procédures (votre bureau régional peut fournir les coordonnées).
- S'applique aux Premières nations et aux Inuits reconnus desservis par d'autres régimes (c.-à-d. autonomie gouvernementale ou autres arrangements) :
 - la nation Nisga'a ou Nunatsiavut (tous les bénéficiaires de revendications territoriales);
 - les Inuits du Nunavik et les Cris de la Baie James (bénéficiaires habitant dans la région des revendications territoriales);
 - les Premières Nations de la Colombie-Britannique (servies par la Régie de la santé des Premières Nations);
 - les services gérés par la communauté en vertu d'un accord de transfert avec le Programme des SSNA, par exemple, des communautés qui gèrent un ou plus d'un service, comme le transport pour raison médicale
 - les nations crie d'Akwesasne (Ont.) et de Bigstone (Alb.) (gèrent tous les SSNA pour leurs membres).

REEMPLIR LE FORMULAIRE

- Remplir en entier et signer le formulaire (vous devez remplir les sections 1, 3 et 4).
- Fournir le numéro d'identification du client (c.-à-d. des Premières Nations), le numéro d'inscription à 10 caractères (aussi appelé numéro de statut, de bande ou de traité). Pour les clients inuits, utiliser le numéro « N » ou le numéro de carte de santé du territoire.
- Pour les enfants de moins de 18 mois qui n'ont pas encore leur propre numéro d'identification, utiliser le numéro d'un parent.
- Les clients de 16 ans ou plus doivent signer. Les paiements peuvent seulement être versés à une personne qui a au moins 16 ans.
- Les paiements pour un enfant de moins de 16 ans sont versés au parent ou tuteur identifié à la section 2.
- Un paiement peut être versé à une communauté ou un organisme (par exemple le bureau de votre conseil de bande, s'il a avancé un montant pour le transport).
- Dans le cas d'une demande présentée pour un enfant de moins de 16 ans, ou pour que le paiement soit versé à une autre personne que le client, il faut aussi remplir la section 2.
- Fournir votre adresse et votre numéro de téléphone, au cas où des renseignements supplémentaires sont nécessaires au traitement de votre demande.
- Inclure les documents requis tels qu'indiqués à la section des documents justificatifs.
- Faire une copie du formulaire rempli, signé et daté, et de toute la documentation justificative, pour vos dossiers.
- Envoyer par la poste ou par télécopieur le formulaire rempli et signé et les documents justificatifs à l'adresse correspondant à votre région indiquée à la section des coordonnées.

DÉPÔT DIRECT

- Le remboursement peut être versé par dépôt direct.
Pour vous inscrire au dépôt direct, veuillez remplir le formulaire situé au <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1592232608805/1592234588002#sec6> et l'inclure à votre première demande

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

(Les documents justificatifs doivent être joint au formulaire de remboursement dûment rempli et signé)

Renseignements requis :

- Un document signé par votre fournisseur de soins confirmant votre présence à chaque rendez-vous médical. Ce document devrait indiquer le nom et l'adresse du fournisseur de soins, ainsi que la date et l'heure des rendez-vous.
- Reçus originaux de l'hébergement dans un établissement commercial (hôtel), d'un moyen de transport commercial (autobus, avion) et d'un stationnement payant. Les dépenses d'hébergement seront remboursées jusqu'au taux maximal établi, qui varie en fonction du centre urbain.
- Pour les repas ou l'utilisation d'un véhicule personnel, aucun reçu n'est requis. Ces dépenses sont remboursées aux taux établis.
- **Si vous bénéficiez d'une autre couverture d'assurance-maladie** (assurance collective privée, indemnités de travail ou autre régime gouvernemental), veuillez soumettre soit un relevé détaillé ou le formulaire d'explication des prestations de l'autre régime ou programme, ainsi qu'une copie des reçus.
- Les relevés de carte de crédit ou débit (Interac), les reçus de caisse et les relevés de compte ne sont **PAS** acceptés.
- Vous pouvez aussi utiliser un formulaire de transport pour raison médicale fourni par votre bureau régional pour soumettre une demande de remboursement.
- Communiquer avec votre **bureau régional des SSNA** si vous avez des questions (voir ci-dessous).

COMMENT SOUMETTRE

- Faire une copie du formulaire rempli et des documents justificatifs, pour vos dossiers.
- Envoyer par la poste le formulaire rempli et signé, ainsi que les documents justificatifs, à l'adresse correspondante ci-dessous.
- Communiquer avec le Centre d'appels régional (voir ci-dessous) si vous avez des questions au sujet de la soumission d'une demande de remboursement ou de l'état de votre demande.

COORDONNÉES DES BUREAUX RÉGIONAUX DES SSNA

Région de l'Alberta

Services de santé non assurés
9700, avenue Jasper, bureau 730
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Téléphone (sans frais) : 1-800-232-7301

Région de la Saskatchewan

Services de santé non assurés
1783, rue Hamilton, pièce 098
Regina (Saskatchewan) S4P 2B6
Téléphone (sans frais) : 1-866-885-3933

Région du Manitoba

Services de santé non assurés
391, avenue York, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 4W1
Téléphone (sans frais) : 1-800-665-8507

Région de l'Ontario

Services de santé non assurés
2720, prom. Riverside, IA 6604E
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Téléphone (sans frais) : 1-800-640-0642

Région du Québec

Services de santé non assurés
Complexe Guy-Favreau, 2^e étage
200, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1X4
Téléphone (sans frais) : 1-877-483-1575

Région de l'Atlantique

Services de santé non assurés
1505, rue Barrington
Bureau 1525, 15^e étage, Maritime Centre
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3Y6
Téléphone (sans frais) : 1-800-565-3294

Région du Nord (TNO et Nunavut)

Services de santé non assurés
2720, prom. Riverside, IA 6604C
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Téléphone (sans frais) : 1-888-332-9222

Région du Nord (Yukon)

Services de santé non assurés
300, rue Main, bureau 100
Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5
Téléphone (sans frais) : 1-866-362-6717